

## **Séance du 12 novembre 2020**

L'an deux mil vingt, le douze du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de M. METERY Alain, Maire.

Présents : M. METERY Alain, M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, Mme PAGE Laetitia, M. Gilbert BLANC, M. LACOMBE Jacky, Mme BLANCHARD Karine, Mme POULARD Magalie, Mme VANDROUX Viviane, Mme REGNIER Karine.

Représenté :

Excusé : M. LOUCHE Morgan

Secrétaire de séance : Mme POULARD Magalie

Lecture du compte-rendu de la réunion du 8 octobre 2020

### **Compte-rendu de la visite de Mme la Sous-Préfète**

Visite des élus par Mme la Sous-Préfète le mardi 27 octobre. Etaient présents : M. METERY, LACOMBE, HAUTEVELLE, Mmes VANDROUX, POULARD, LONJARET.

Mme la Sous-Préfète a été très à l'écoute, et a répondu aux questions des élus.

### **Indemnité du trésorier pour l'année 2020**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la loi prévoit le versement d'une indemnité de confection de budgets aux receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Par délibération, le Conseil Municipal décide de l'attribution de cette indemnité.

Il convient de délibérer pour l'attribution de cette indemnité pour l'année 2020.

A compter de la gestion de l'année 2020, le dispositif des indemnités de conseil versées aux comptables publics par les collectivités locales en contrepartie des prestations de conseil ou d'assistance est supprimé.

L'indemnité totale pour l'année 2020 est de 30.49 € brut.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité de confection de budget au trésorier pour l'année 2020.

### **Bilan de la réunion cantine du 13/10/2020**

Le 13 octobre dernier, les élus de Loisy et d'Huilly se sont réunis pour faire le point financier de la cantine. Les élus de Loisy annoncent un déficit pour l'année 2020 compte-tenu de la convention signée entre les deux communes.

Les élus d'Huilly ont demandé des comptes précis du budget cantine de l'année.

### **Bilan de la réunion du SIVOS du 16/10/2020**

En attente des chiffres précis du SIVOS pour écart de budget.

### **Bilan du conseil d'Ecole du 5/11/2020**

Remerciements à la commune d'Huilly pour le don de gilets jaunes pour les déplacements de l'école à la salle communale, et pour le projet de continuité de pose de stores dans les classes.

### **Achat de stores pour les écoles**

Depuis plusieurs mois, la commission des bâtiments travaille sur le projet d'acquisition de stores pour les écoles. Plusieurs fournisseurs ont été consultés.

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal,

- décide l'achat de stores pour les deux salles de classes

- retient le devis de la société Granjard dont le montant s'élève à 2 257.42 € T.T.C. en apportant quelques modifications dans le descriptif
- décide les ouvertures de crédits nécessaires à cet investissement
- charge Monsieur le Maire d'effectuer la commande

### **Alarme salle communale**

La commission de bâtiments a consulté plusieurs entreprises pour l'achat ou la location de systèmes d'alarmes pour les différents bâtiments communaux. Trois sociétés ont fait des propositions :

ACTIVEILLE, VERISURE et AVECA-VISIOLIS

Après étude et comparaison des différentes propositions, le Conseil Municipal prend sa décision.

### **Création d'un site internet**

La commission communale "Communication" a consulté plusieurs entreprises pour la création d'un site internet. Quatre sociétés ont fait des propositions.

Après étude et comparaison des différentes propositions, le Conseil Municipal

- décide la création d'un site internet pour la commune
- retient la proposition de la société NEX INFORMATIQUE dont le devis s'élève à 2 200.00 € H.T. soit 2 640 € T.T.C.
- décide les ouvertures de crédits nécessaires à cet investissement
- charge Monsieur le Maire d'effectuer la commande

### **Création de fossés**

Suite aux travaux de la commission voirie, le Conseil Municipal retient les travaux situés route de Chavanu, desserte les Chanays, desserte des Folies (de Tiffaille au Moulin de la Folie), rue de l'église et desserte du Pote ; le tout pour un montant total de travaux de 1 437 € H.T. soit 1 724.40 € T.T.C.. Travaux qui seront effectués par l'entreprise CORDIER.

### **Photocopies pour les associations**

Proposition de faire les photocopies des associations communales et intercommunales gratuitement. Fourniture du papier par les associations.

Le Conseil Municipal donne son accord.

### **Questions diverses :**

-Réunion des séniors avec la Communauté de Communes : Suspendues pour l'instant sachant que l'animatrice reste en contact avec les personnes concernées pendant le confinement.

-Taille de la haie à l'arrière du cimetière : L'année dernière, l'employé communal a fait un essai de taille au ras du sol pour permettre à la haie de repousser avec des jeunes pousses sur une longueur de 10 mètres. Cet essai est concluant. Par conséquent, le Conseil Municipal décide de continuer la régénération de la haie en plusieurs fois (sur environ 15 mètres à chaque fois).

Fait et délibéré, les jour, mois et an sudsits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

M. Alain METERY